

Déclaration préalable au CDEN du 10/11/2011

En préambule de ce CDEN, notre fédération UNSA-Education tient à rappeler (et je vous assure que ce n'est pas inutile) que derrière les chiffres, il y a des enfants et des collègues et qu'en ces temps de crise, l'Education devrait être une priorité et pas une variable d'ajustement d'un plan massif et répété de suppression d'emplois.

Nous en avons assez de cette gouvernance dont le seul objectif est l'économie budgétaire, de ces communications pour tromper l'opinion, nous jugeons insupportables les attaques contre les enseignants, incompréhensible la suppression de la formation des maîtres, intolérables les atteintes au paritarisme, les primes pour diviser la profession, inadmissibles les atteintes à la laïcité...

A l'UNSA Education, nous sommes convaincus qu'il est possible d'améliorer l'Ecole Publique en y mettant l'énergie et les moyens dont elle a besoin. Nous voulons que tous nos élèves aient les mêmes chances de réussite, nous exigeons une transformation démocratique du système éducatif et un budget à la hauteur des besoins, de la maternelle au lycée, des enseignants respectés et rémunérés par l'Etat, à la hauteur de leur qualification et de leur engagement.

Bien évidemment, toutes les sphères administratives n'ont de cesse d'affirmer que tout va bien, que la rentrée s'est déroulée parfaitement car les suppressions de postes n'ont pas d'incidence sur les conditions de scolarisation de nos enfants.

La réalité est tout autre et le déroulement de cette rentrée n'a fait que le confirmer. Nous regrettons vivement qu'il n'y ait plus de CTPD de rentrée et qu'à la place il n'y ait plus qu'un groupe de travail!

Dans le premier degré, lors des opérations de cette carte scolaire, certaines écoles devaient voir leur situation réexaminée à la rentrée. Le jour de la rentrée, un comptage a été fait et si bien fait que l'administration a éliminé des totaux les enfants de deux ans, ce qui a fait que pour bon nombre d'écoles qui étaient en situation difficile seuls des demimoyens ont été octroyés, dans le meilleur des cas.

Nous pourrions citer de nombreux exemples car beaucoup d'écoles auraient dû avoir une ouverture.

Certaines situations abordées sans aucune réponse de l'administration ont été injustes et inadmissibles ; ce sont nos collègues et élèves qui en paient les conséquences. Comment peut-on laisser, par exemple, suite à une fermeture entérinée à cette rentrée, une classe à

quatre niveaux en élémentaire avec 28 élèves? Comment peut-on accepter que des écoles élémentaires fonctionnent avec des classes à plus de 27 élèves de moyenne (d'autant que c'est parfois bien plus au sein d'une classe!). Comment peut-on laisser des classes de maternelle fonctionner avec bien plus de 30 élèves par classe, et ce dès la rentrée; comment vont-ils pouvoir accueillir d'autres enfants?

Ah oui, c'est vrai, nous oublions le désormais célébrissime refrain : « Les petits sont scolarisables dans la limite des places disponibles ». En tout cas, le taux de scolarisation des 2 ans et sa diminution en 9 ans est parlante : 18,32 % des enfants de 2 ans sont scolarisés en cette rentrée de 2011 alors que le taux était de 43,61 % en 2002 ! Il est clair que les places sont de moins en moins disponibles d'autant plus que nos dirigeants ont tout fait pour ...

L'insuffisance des moyens et du nombre d'enseignants formés a eu pour conséquence, et c'est une première dans le premier degré, de recruter des contractuels pour des postes d'enseignant bilingue bretonnant. Vous me direz, dans d'autres départements ce recours à des contractuels est massif pour compenser l'insuffisance de maîtres formés.

C'est aussi malheureusement beaucoup plus courant dans le second degré.

Et c'est peu dire que la rentrée 2011 dans les collèges et lycées a été calamiteuse ! On n'a jamais vu autant de postes non pourvus à la rentrée que cette année. On n'a jamais vu autant de recrutement de contractuels en urgence que cette année. On n'a jamais vu autant de contractuels sans expérience d'enseignement que cette année. Sans compter le nombre croissant de collègues qui enseignent hors de leur discipline de recrutement... Quant à la situation des stagiaires, elle est aussi préoccupante que l'an passé ; sans parler des conditions de travail difficiles des enseignants de plus en plus nombreux sur des postes fractionnés...

Cette situation inacceptable est difficile à vivre pour les collègues concernés, mais aussi par les élèves et leur famille, qui se demandaient quand ils allaient enfin avoir un enseignant dans chaque discipline de leur emploi du temps. Situation délicate également pour les chefs d'établissements et les collègues enseignants qui ont souvent dû s'improviser formateurs pour accueillir aux mieux leurs nouveaux collègues qui n'avaient jamais été face à une classe et découvraient leurs missions en même temps que les noms de leurs élèves.

Plus que jamais, nous nous devons de dénoncer les conditions de cette rentrée scolaire. Ce CDEN est l'occasion de faire le constat d'échec de la politique éducative menée par le gouvernement qui s'obstine à démanteler le système public d'éducation. Il est clair qu'à un moment, le dogme présidentiel du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux entraîne un tel étranglement des moyens que l'insuffisance de ceux-ci ne permet plus au service public d'assumer correctement ses missions. Ce que vient d'ailleurs de confirmer une toute récente mission parlementaire.

Enfin, nous profitons de ce CDEN pour renouveler notre souhait de voir un poste de documentaliste, d'infirmier et de CPE par établissement.